

Février 2013 : spécial
Sommet sur l'enseignement
supérieur

OSTIE DE RECTEURS:

OSTIE DE CROSSEURS CAPITALISTES !

La Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC-Montréal) entreprend une campagne de ciblage des ostie de crosseurs capitalistes qui pourrissent tout, partout. Parce qu'il ne suffit plus de répéter que les capitalistes sont pas gentils et que leurs larbins sont corrompus. Ça, tout le monde le sait. Il faut les nommer, les désigner, les montrer du doigt et les condamner au tribunal populaire ! Dresser le bilan de leurs forfaits, rappeler POURQUOI ils méritent vraiment l'épithète non enviable d'ostie de crosseurs ! Les étœuer jusque dans leurs derniers retranchements et pourrir leur vie comme ils ont pourri et continuent de pourrir les nôtres.

Tout au long de l'année 2013, au gré des soubresauts de l'actualité, la CLAC montera chaque mois un dossier sur un crosseur qui mérite sa place au panthéon. Les dossiers se développeront sur trois axes complémentaires :

- Le CV de l'ostie de crosseur du mois, où nous dresserons leur bilan professionnel et personnel ;
- Les conséquences concrètes de leurs crosses et combines ;
- Les liens systémiques qui rattachent chaque crosseur à la Grosse Crosse capitaliste.

Guy Breton

Recteur, Université
de Montréal

- collusion avec le privé
- élitisation des universités
- dérive sécuritaire et répression sauvage
- fraudes à répétition
- salaires pharaoniques

**Heather Munroe
Blum**

Rectrice, Université
McGill

★ ★ Dernière chance : grande liquidation de cerveaux ! ★ ★

Près d'un an jour pour jour après le déclenchement de l'historique grève étudiante de 2012, le Parti québécois (PQ) tiendra son Sommet sur l'enseignement supérieur (25 et 26 février prochains)... Une bien triste façon de célébrer cette lutte qui aura marqué l'imaginaire collectif. La méfiance est de mise, puisqu'on connaît trop bien la recette, qui commence sérieusement à sentir le réchauffé : acheter la « paix sociale » en organisant une grand-messe de la concertation, quitte à enfoncer un pseudo-consensus dans la gorge de la fameuse « société civile », qui commence à avoir le dos large (et à sonner creux). On l'a vu par le passé, ces sommets sont non seulement des opérations de relations publiques, mais, pire, ils sont une stratégie assez efficace pour faire passer pour de dangereux radicaux ou, au mieux, des « bébés gâtés » (entendu *ad nauseam* pendant la grève de 2012), ceux et celles qui refusent avec raison de jouer le jeu.

Le mouvement étudiant a tant bien que mal réussi à ramener la question de la marchandisation du savoir à l'avant-plan des débats. Mais l'entreprise de vente à rabais de l'éducation au secteur privé ne date pas d'hier : chaires de recherches financées par le privé (surtout dans le domaine des sciences et technologies, c'est plus payant), nomination de membres issus du privé aux conseils d'administration des universités (la nouvelle « gouvernance »), application du principe utilisateur-payeur, transformation des universités en promoteurs immobiliers, etc.

Bref, bienvenue dans « l'économie du savoir », où l'éducation ne sert qu'à former une main-d'œuvre spécialisée strictement adaptée au goût (ou aux besoins) du marché. On croirait entendre le patron de TF1, Patrick Le Lay, qui déclarait en 2004 en parlant du rôle de sa chaîne télé : « [...] dans une perspective "business", soyons réaliste : à la base, le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit. [...] Ce que nous vendons à Coca-Cola,

c'est du temps de cerveau humain disponible. » Remplacez « TF1 » par « université », « Coca-Cola » par, disons, « Bombardier » et « vendre » par « concevoir », et vous ne serez pas très loin de ce que plusieurs recteurs ont en tête.



Exit la pensée critique, la liberté de pensée et la liberté académique. Et si vous avez le malheur d'agir en esprit libre, demandez aux étudiants et étudiantes de l'UQAM, de l'UdeM, de McGill ou de l'UQO ce qui vous attend... Les administrations se feront un plaisir de vous faire voir ce dont elles sont capables en matière de mépris et de répression.

Dans ce contexte, il est plus que jamais essentiel de remettre en question ce que nous tenons trop souvent pour acquis dans le débat entourant l'éducation. Pourquoi l'État devrait-il nécessairement être le « gestionnaire » du système d'éducation ? Ne peut-on pas songer à une éducation autogérée ? Que veut dire « accessibilité » dans une université historiquement conçue par des hommes, blancs, issus de l'élite économique ? Osons donc voir plus loin que le bout de notre nez !

Que les ostie de crosseurs se le tiennent pour dit : nos cerveaux ne sont pas à vendre !



Curriculum vitae Guy Breton

Salaire annuel

365 000\$ \$ / année

Langue parlée

Purement et strictement managérial

Expérience de travail d'un crosseur

2010 : Recteur de l'Université de Montréal

2006 : Vice-recteur de l'Université de Montréal

2003 : Vice-doyen exécutif aux études médicales postdoctorales et aux affaires hospitalières de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, participation à la mise sur pied du Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'UdeM

1996 : Directeur du Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire de l'Université de Montréal

1983-1997 : Président et chef de la direction d'une des plus importantes cliniques de radiologie **privées** du Québec

1998-2000 : Président de la Canadian Heads of Academic Radiology¹ pour une période de deux ans

1987-1997 : Président de l'Association des radiologistes du Québec

Années 80 : Enseignant à l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal, affilié à l'Université McGill

Années 70 : Professeur adjoint de clinique au Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire de la Faculté de médecine

Formation

Doctorat en médecine 1974
Université de Montréal

Baccalauréat ès arts
Séminaire de St-Hyacinthe

Autres aptitudes / Passe-temps

29 novembre 2012 : Participation aux Déjeuners-causeries Desjardins : Les voix des affaires organisées par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain².

août 2012 : Initiateur de la transformation de l'Université de Montréal en salle de réunion pour l'escouade anti-émeute ainsi que d'injonctions à l'Université de Montréal lors du conflit étudiant.

2012 : Premier vice-président de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec)

2012 : Conférencier au Forum économique international des Amériques (Conférence de Montréal)³
Autres conférenciers en 2012⁴ :

Paul Desmarais Junior : *Président du conseil et co-chef de la direction, Power Corporation du Canada*

Heather Munroe-Blum : *Principale et vice-chancelière, Université McGill*

Marc Croteau : *Sous-ministre, Ministère des relations internationales du Québec (MRI)*

Pascal Lamy : *Directeur général, Organisation mondiale du commerce*

Michael Sabia : *Président et chef de la direction, Casse de dépôt et placement du Québec*

2011 : Nommé personnalité de l'année par la Société canadienne-française de radiologie

2009 : L'Association des radiologistes du Québec, dont il a été le secrétaire et le président élu pendant 17 ans, lui décerne le prix Albert-Jutras⁵ pour souligner son parcours remarquable dans les milieux hospitalier et universitaire.

Membre du conseil d'administration du CHUM, de la Fondation du CHUM, de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal, de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire et de Québec-Transplant.

Scandales d'un parfait crosseur

Scandale du 1420, boulevard Mont-Royal



Breton, agent immobilier déguisé en recteur d'université, œuvre dans plusieurs scandales liés à la gestion immobilière des pavillons de l'Université de Montréal. L'UdeM fait l'acquisition en 2003 de l'ancienne maison mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie pour la modique somme de 15 millions \$. Par la suite l'université y investit 20 millions \$ en rénovations. Des frais de 1 million \$ par année sont ajoutés pour les frais d'entretien, ce qui totalise des dépenses de plus de 45 millions \$. Alléguant que le projet est trop coûteux, Breton, alors vice-recteur, annonce en 2007 la vente du bâtiment. Rappelons que l'Université de Montréal s'était engagée auprès des sœurs du couvent, lors de la vente, à garder la bâtisse à des fins d'éducation et non de condo privé. Mais c'est avec le Groupe Catania que Breton a décidé de faire affaire. Catania aurait offert 21 millions \$ pour l'acquisition du bâtiment afin de le transformer en condos. Il y aurait d'ailleurs eu dans cette transaction un coup de pouce politique de notre crosseur du mois d'octobre 2012, soit nul autre que



monsieur Gérard Tremblay⁶. Petit rappel : « Construction F. Catania et quatre de ses dirigeants ont été accusés de fraude dans le projet immobilier Faubourg Contrecoeur. De plus, différents témoignages entendus devant la commission Charbonneau laissent voir les relations mafieuses de Catania ainsi que ses présumées activités de collusion et de corruption de fonctionnaires et de politiciens. » (Le Devoir, 5 novembre 2012.)

L'UdeM dans la course au Plan Nord

La marchandisation du savoir? Jamais! Les universités au service des entreprises ? Encore moins ! Alors pourquoi les universités du Québec font-elles la cour au Plan Nord ?

C'est lors d'une rencontre à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain que le recteur Guy Breton a fait savoir au premier ministre qu'il désirait être un « partenaire actif » et « contribuer au développement du Nord québécois ». « Nous sommes convaincus que les facultés et les écoles de l'Université réunissent des champs de compétence et des expertises qui pourraient être mis à contribution, peut-on lire dans la lettre du doyen Boismenu. C'est ce que nous voulons faire valoir et mettre en évidence auprès du gouvernement du Québec⁷. (Le Devoir, 9 mars 2012.)

Donc finalement, notre cher crosseur de Breton participe au type de rencontre tel que le Forum économique ou encore la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour vendre à faible coût nos universités et ainsi vendre le savoir ! Mais... la marchandisation du savoir n'existe pas.

« Le professeur au Département d'histoire de l'UQAM Yves Gingras déplore la situation en la résumant d'une éloquente formule: «Le recteur de l'Université de Montréal se présente ici comme le chef d'une PME qui demande à ses employés de préparer un "appel d'offres" pour le Plan Nord! », a-t-il lancé, en disant craindre la disparition de l'un des rôles fondamentaux de l'université, soit la dimension critique des chercheurs. » (Le Devoir, 9 mars 2012.)

Gare de triage d'Outremont

Étrange... Étrange... Ottawa, notre lutin de Raymond Bachand ainsi que le crosseur à Tremblay entendent financer ou plutôt contribuer au financement de la nouvelle acquisition de l'Université de Montréal, soit l'ancienne gare de triage d'Outremont. Cette acquisition a supposément été faite suite à la constatation des trop grands coûts et supposément du peu d'espace du bâtiment du 1420 Mont-Royal. Le projet du nouveau campus de l'université occupera près de 300 000 m² de pavillons universitaires. « Les besoins immédiats sont de 70 000 m². L'Université de Montréal a acheté, en 2006, le terrain de l'ancienne gare de triage du Canadien Pacifique. Elle désire donner une nouvelle vocation au secteur,



situé à proximité des stations de métro Acadie et Outremont, pour le transformer en un quartier universitaire et résidentiel. » Nous retrouvons cette description sur le site immobilier de McGill⁸. Donc, finalement, le gouvernement du Canada, celui du Québec, la Ville de Montréal ainsi que l'UdeM aident au financement d'un projet de condos (qui est finalement avantageux d'abord et avant tout pour les entrepreneurs privés). Le sens même de l'institution scolaire est dénaturé lorsqu'un recteur fait l'acquisition de terrains pour construire des condos plutôt que d'engager des professeurs, par exemple. C'est d'ailleurs une des critiques faites par le vice-président du Syndicat des professeurs et professeures de l'UdeM, Samir Saul, qui croit que l'université devrait prioriser l'embauche de nouveaux professeurs. « L'UdeM a un déficit de fonctionnement de 15 millions et un déficit accumulé de 150 millions. Elle est sous-financée par l'État. On végète sur le plan de la mission de l'université en matière d'enseignement et de recherche, mais pour l'immobilier on a de l'argent.⁹ » (Le Devoir, 4 février 2013.)

- 1- <http://www.car.ca/fr/related-info/char/heads.aspx>
- 2- <http://bit.ly/VLFzHZ> ; le thème de 2013 est : « Un nouveau cycle économique : nouvelles réalités, nouvelles possibilités »...
- 3- <http://forum-ameriques.org/montreal/2012/conferenciers>
- 4- <http://bit.ly/YKbQHT>
- 5- <http://www.arq.qc.ca/index.php?page=298> (explication du prix Albert-Jutras).
- 6- <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/363132/l-udem-vend-a-perde-un-couvent-a-catania>
- 7- <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/344618/plan-nord-la-grande-seduction-des-universites>
- 8- <http://bit.ly/Xtrh9s>
- 9- <http://bit.ly/VJBKhg>
- 10- http://argent.canoe.ca/lca/affaires/quebec/archives/2010/11/20101_101-062318.html

Curriculum vitae

Heather MUNROE-BLUM



Langues parlées et écrites

Celles qui sont rentables seulement

Emplois

- 2003 – à ce jour : Principale et vice-chancelière, Université McGill
- 2007 – 2010 : Présidente de la CRÉPUQ (deux mandats)
- 1994 – 2002 : Professeure et vice-présidente de la recherche et des relations internationales, Université de Toronto
- 1989 – 1994 : Doyenne de la Faculté de service social, Université de Toronto
- Années 1980 : Professeure adjointe au sein des départements de psychiatrie, d'épidémiologie clinique et de biostatistique, Université McMaster
- Années 1980 : Professeure adjointe au sein du Département de service social, Université York
- Années 1970 : Travailleuse sociale spécialisée en psychiatrie, au sein d'un cadre universitaire en santé
- Collaboration à la réalisation de nombreuses études cliniques et populationnelles d'envergure, ainsi qu'à l'élaboration de politiques et de programmes en santé mentale

Études

- Doctorat en épidémiologie, Université de la Caroline du Nord à Chapel Hill (obtenu avec distinction)
- Maîtrise en service social, Université Wilfrid Laurier
- Baccalauréat en service social, Université Mc Master
- Baccalauréat ès arts, Université McMaster

Des connaissances combinées en psychiatrie et en épidémiologie sont particulièrement utiles pour qui veut répandre une idéologie quelconque. Si on considère en effet l'idéologie capitaliste, notamment appliquée au monde de l'éducation, comme un virus paralysant la réflexion, le lien est clair.

Pour inoculer de telles idées, mieux vaut être partout et occuper le plus de sièges possible, dans les C.A. comme dans les institutions d'éducation.

Passe-temps

- 1- Siéger à de nombreux conseils d'administration et conseils consultatifs privés et publics; occuper d'autres sièges de même acabit

Office d'investissement du Régime de pensions du Canada; Chambre de commerce du Montréal métropolitain; Banque royale du Canada; Nestlé Canada; Hydro One (équivalent ontarien d'Hydro-Québec); de nombreux hôpitaux d'enseignement canadiens, dont Sir Mortimer B. Davis Jewish General Hospital; Yellow Média; Medical and Related Sciences Discovery District; Hôtels Four Seasons (pourquoi pas?); U.S. National Research Council's Committee on Research Universities; Association des universités et collèges du Canada; Association of American Universities; Commission triennale; Génome Canada; Académie des sciences de New York; Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation du Canada; Fondation canadienne pour l'innovation; Comité consultatif du secteur privé de l'Accord Ontario-Québec sur le commerce et l'économie; NeuroScience Canada; Fondation Trudeau; Conférence de Montréal; Campagne Centraide du Grand Montréal 2011; Alcan; Forum Canada, rattaché à Rio Tinto Alcan et bien d'autres...

- 2- Collectionner les décorations

Officière de l'Ordre national du Québec
Officière de l'Ordre du Canada
Membre à titre spécial de la Société royale du Canada
Grande Montréalaise
Senior Fellow du Massey College
Amie de l'Université hébraïque de Jérusalem

Réalisations

Publication de plus d'une soixantaine d'écrits savants, dont quatre livres.

Défense outrée de J. Corbett MacDonald, chercheur de McGill ayant cautionné l'utilisation de l'amiante entre les années 1971 et 1998 (et dont les études furent financées à hauteur de près d'un million par l'industrie de l'amiante); comment peut-on douter de son intégrité, et faire un lien quelconque avec les pratiques de financement de la recherche, notamment avec le fait qu'un important exportateur d'amiante siégeait au Conseil des gouverneurs de McGill jusqu'en 2011?

Défense outrée du projet de collaboration interuniversitaire de McGill avec l'Université hébraïque de Jérusalem, qui soutient résolument l'occupation des territoires palestiniens via son Centre Minerva (construction de bâtiments en territoire occupé à Jérusalem-Est, appui à la construction et à la maintenance du mur de Gaza, bourses à des gens ayant participé à l'opération Rempart, etc.), puisque l'accroissement du capital de connaissances et du prestige de l'Université McGill doit transcender les contextes politiques spécifiques. Et puis, le programme traite notamment des droits humains... en Afrique.

Défense outrée de mon bureau lorsque des étudiants de l'université ont osé l'occuper pour des motifs quelconques; mise en œuvre d'un protocole strict pour dissuader toute velléité de récidive.

Défense outrée de la privatisation du programme MBA et de la hausse des frais de scolarité qui l'accompagne : oui, ils dépassent d'environ 30 000 \$ le maximum permis au Québec, mais on est sous la moyenne canadienne...Ce qui constitue un désavantage pour toute la société québécoise, auquel seule McGill a le courage de remédier. Le prestige, ça se paie. Et de toute façon, ça n'a aucun impact sur l'accessibilité. Aucun.

Silence outré lorsque l'on ose remettre en question mon salaire.

Talents particuliers

Prononcer sans rire dans la même phrase « universités » et « acteurs clés dans l'économie mondiale »; le faire à répétition, dans le secret feutré des bureaux ministériels jusqu'aux tribunes libres des journaux les plus lus.

« [Conseiller] les gouvernements sur le rôle que les politiques publiques progressives et reposant sur des données probantes, notamment les politiques touchant les universités, la santé, la recherche et la gestion des talents, sont appelées à jouer dans l'enrichissement des sociétés et l'accroissement de la concurrence internationale. »
(Source : site de McGill.)

Comme première femme à la tête d'une prestigieuse université, faire semblant d'y faire avancer la cause des femmes (ce progrès reste en effet très symbolique et rien n'est réellement fait pour augmenter leur présence au sein de cette institution essentiellement masculine) et celle des minorités (oui, on les accueille à bras ouverts, mais seulement s'ils viennent de l'étranger et peuvent payer environ sept fois les frais de scolarité, qui sont de toute façon trop peu élevés au Québec, l'avais-je mentionné?).

Dépenser un demi million par année (500 745 \$: salaire de base de 369 250 \$ plus 131 495 \$ en compensations et à-côtés).

Pour me joindre

Ne me cherchez surtout pas auprès de la communauté étudiante de mon université, je l'évite autant que possible. En fait, je la réprime autant que possible. Essayez plutôt du côté de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ou alors dans une réunion de conseil administratif.



Les Sommets de la trahison sociale

Aujourd'hui, les Sommets sont à la mode : ils se multiplient, ils sont à tous les goûts, c'est même le sujet de l'heure. Ils semblent rimer avec le mot démocratie. Bien entendu, celle qu'entendent les élites économiques et politiques, c'est-à-dire une démocratie où la population est déjà perdante avant le début du spectacle.

En l'espace de quelques mois, plusieurs colloques et rencontres préparatoires se sont déroulés, autant de petites et grandes répétitions générales avant le véritable Sommet sur l'enseignement supérieur qui aura lieu les 25 et 26 février. Il y a d'abord eu cet étrange colloque organisé par l'administration de l'Université de Montréal le 30 janvier¹, en plus de ce Forum sur l'enseignement supérieur² réunissant la « communauté montréalaise » mais commandé par la Chambre de commerce de Montréal, qui s'est déroulé le 4 février 2013, pour finir avec cet événement de l'Institut du Nouveau Monde où 500 étudiants et étudiantes ont réfléchi avec Pierre Duchesne³ le 26 janvier. Pourquoi tant de hargne contre les Sommets ? Voici un petit retour dans le passé, accompagné d'une analyse sans prétention de ces diverses rencontres.

Le passé

Déjà en 1996, le Parti québécois (PQ) lançait en grande pompe le Sommet socio-économique, dont l'objectif était ni plus ni moins de vendre les différentes coupes budgétaires qu'allaient subir plusieurs services publics tout en abaissant la taxe sur le capital (cf. la crosseure du mois de janvier). De nombreuses centrales syndicales et organismes communautaires y étaient invités, tout comme différents regroupements étudiants. Plusieurs participaient à cette rencontre dans l'unique but de « *créer les conditions propices à un mouvement de lutte contre les politiques libérales* », selon les mots de la CEQ⁴. Le mouvement étudiant, lui, voulait lutter contre la hausse des frais de scolarité, contre la marchandisation du savoir, contre l'accroissement de la pauvreté et de l'endettement des étudiant-e-s. C'est dire à quel point notre société n'a pas évolué sur ces

questions malgré les nombreux Sommets et grèves de la dernière décennie.

Malgré une série de propositions pour éviter les coupures budgétaires, le PQ n'avait que deux mots à la bouche : déficit zéro. Le PQ avait aussi un autre mot d'ordre : consensus (comme maintenant). Il s'agissait plutôt d'imposer l'idéologie d'austérité.



Pauline Marois y annonçait en grande pompe que la hausse des frais de scolarité était inévitable, mais tenait à rassurer les étudiant-e-s : « *Ce ne sera sûrement pas ce qu'a fait le Parti libéral avant nous et ce ne sera pas à la hauteur de ce que demandent les autres provinces. On devrait toujours rester en bas de la moyenne des autres provinces.* »⁵ Ces paroles – qui ont maintenant un étrange air de déjà-vu – anéantissaient tout le travail que les associations étudiantes avaient accompli durant des mois. Les étudiant-e-s comprirent que les dés étaient déjà pipés, et commencèrent à se mobiliser, lançant rapidement une vague de grève. De tous les groupes de travail présents au sommet, les associations étudiantes sont celles qui en sont sorties avec le plus d'avantages ; certes, il y a eu des coupes drastiques de 400 millions dans l'éducation mais le dégel de 30 % des frais de scolarité a été évité de justesse. Les autres acteurs et actrices qui avaient joué jusqu'au bout le jeu de la concertation virent leurs revendications disparaître dans le consensus. Les grand-e-s gagnant-e-s étaient encore les représentant-e-s du monde des affaires, leurs propositions ayant été prises en considération et approuvées. Les mots de la CEQ confirment que dans ces

conditions la concertation gouvernementale est un autre synonyme pour défaite sociale.

En l'an 2000, le PQ lançait un nouveau Sommet dont le sujet était l'intérêt (économique...) de la jeunesse. Le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE), qui avait organisé les premiers votes de grève en 1996, décida de boycotter ce nouveau Sommet. Les raisons : la majorité des acteurs et actrices du Sommet n'avaient aucun lien avec la jeunesse, tandis que les interventions étaient limitées et orientées de manière à éviter que les véritables enjeux soient abordés. Pour Jean-Marie Richard, le président du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), ce sommet représentait un vieux spectre : *« C'est le même modèle que le Sommet sur l'économie et l'emploi, la même formule qui servira au gouvernement à remplir un échéancier caché. [...] Ça risque de coûter très cher pour ce qui deviendra une annonce de conférence de presse. »*⁶

Sans attendre, le MDE, le ROCAJQ et plusieurs autres organismes jeunesse mirent en commun leurs efforts et formèrent une coalition, la Coalition Autonome Populaire-jeunesse (CAP-Jeunesse). Sa première action fut l'organisation d'une manifestation pour critiquer cette mascarade. Mais plutôt que de tenter de dialoguer avec ceux et celles qui avaient choisi la démocratie de la rue pour rendre visible un dissensus, le PQ fit appel à l'antiémeute. Puis, la CAP-jeunesse décida de tenir un véritable Sommet pour la jeunesse. Celui-ci devint un moteur dans l'organisation d'une partie de la jeunesse et lui permit de s'armer d'un discours contre la logique du néo-libéralisme. Les effets de ce sommet populaire sont d'ailleurs encore visibles dans la mobilisation étudiante et sociale qui s'est développée au cours de la dernière décennie au Québec. Le Sommet du PQ, quant à lui, a permis simplement de donner l'impression que la jeunesse était d'accord avec le programme de François Legault, alors ministre de l'Éducation pour le PQ : marchandisation du savoir par l'entremise de contrats de performance aux universités, c'est-à-dire que le financement universitaire devenait tributaire d'une logique marchande tout en évacuant la question de la qualité de l'enseignement.

En 2010 les choses n'avaient pas changé, si ce n'est que le Parti libéral du Québec (PLQ) avait pris le pouvoir. Le PLQ avait bien l'intention d'imposer sa « révolution culturelle » aux étudiant-e-s. Encore une fois, un débat a été organisé afin de créer le consensus, Lise Beauchamp affirmant : *« Je pense qu'il y a un consensus qui est en train de se mettre en place au Québec [...] Quand je parle de consensus, j'exclus les étudiants. Mais on voit que, de plus en plus, l'importance d'augmenter les droits de scolarité se fait sentir. »*⁷ Pour une grande partie de l'élite, le consensus n'est donc que l'exclusion des voix contraires aux discours dominants. Les associations membres de l'ASSÉ refusèrent de participer à la Rencontre des partenaires en éducation, tandis que les fédérations et les syndicats voulurent y participer jusqu'à ce que l'ordre du jour soit dévoilé et démontre que le seul but de cette rencontre était de faire approuver la hausse. Le reste est déjà presque histoire.

Faisons ici un petit détour par le Royaume-Uni. En 2009, le parti au pouvoir, le Labour Party (LP), lançait une étude, la Browne Review, portant sur la question de l'éducation supérieure. Cette grande consultation considérée comme populaire déboucha sur la nécessité d'accorder une plus grande importance à l'éducation. Ô joie. Mais l'étude concluait aussi que l'augmentation des frais de scolarité qui avait frappé le Royaume-Uni depuis 10 ans – jusqu'en 1999 la scolarité était gratuite – n'avait eu que très peu d'impact sur le nombre d'inscriptions d'étudiant-e-s. Malheur. En 2010, suite à des élections où aucun parti n'obtint la majorité, forçant ainsi la formation d'une coalition, notamment constituée des élu-e-s du parti Liberal Democrats (LD) qui avaient signé une entente avec la National union students (NUS) promettant de voter contre toutes formes de hausse des frais de scolarité, le gouvernement utilisa ce rapport pour justifier une augmentation drastique : dans certains cas les frais augmentèrent jusqu'à 9000 livres par année. La grande majorité des élu-e-s du LD n'eut aucun scrupule à voter pour la hausse des frais de scolarité, malgré l'entente, certain-e-s allant jusqu'à prétendre que celle-ci n'avait aucune légitimité⁹. Quant aux autres mesures prises, elles ouvrirent la porte à une

privatisation des universités. Très vite de nombreuses critiques furent émises à l'égard du rapport et de la méthodologie du comité Browne. Premièrement, cette étude devait regrouper de nombreux groupes afin de représenter au mieux le désir de la population sur la question de l'enseignement supérieur ; sans aucune surprise, les étudiant-e-s n'y étaient pas représenté-e-s, au contraire du monde des affaires. De plus, le Higher Education Policy Institute (HEPI) a révélé que le rapport tirait des conclusions hâtives, quand ce n'était pas complètement erronées au vu des expériences passées, et qu'il y avait peut-être eu collusion entre le LP et les membres du comité puisque certaines propositions étaient en tout point similaires à celles du parti¹⁰. Même si le Browne Review diffère de nos sommets, sa logique du consensus et de l'approbation par le peuple, sans que celui-ci n'y participe réellement, est à l'image de ce qui se passe ici.

Ce modèle n'a rien de nouveau. Déjà au Moyen-Âge des procédures similaires étaient utilisées. De grandes cérémonies se déroulaient sur la place publique et on invitait la population à participer aux débats qui étaient modérés par des représentants du Roi. La participation du peuple avait pour seul intérêt de façonner l'opinion publique et de créer un mouvement qui soit favorable à l'un des deux pouvoirs¹¹.

Maintenant

Nous ne proposons pas d'analyser les différentes rencontres préparatoires qui se sont déroulées jusqu'ici. Pour ceux et celles que ça intéresse, nous suggérons de lire les comptes rendus de l'ASSÉ afin de comprendre tous les problèmes qui en découlent. Disons simplement que les différentes déclarations de Pierre Duschesne n'annoncent rien de bon. Ainsi, pour justifier son rejet de la gratuité scolaire lors de l'événement de l'Institut du Nouveau Monde, ce dernier invoquait le « sens des responsabilités » des étudiant-e-s. Ce « sens des responsabilités » n'est-il pas l'équivalent péquiste du « faire sa juste part » des libéraux ?

Autres colloques

Timidement, l'Université de Montréal annonçait un colloque afin que Guy Breton puisse ramener la vision de la communauté universitaire lors du



Sommet. Soit. Pourquoi pas ? Cela semblait légitime : les noms étaient pigés au hasard, soit 25 pour chacun des groupes composant la communauté universitaire (étudiant-e-s, professeur-e-s, personnel de soutien/administration), plus 69 dans l'ensemble des demandes d'inscription reçues afin

d'atteindre le nombre de 144. Le colloque demandait aux participant-e-s, qui étaient divisé-e-s en douze groupes de douze, de réfléchir aux questions suivantes : « *La contribution particulière de l'UdeM à la société ?* » et « *Sur quel atout l'UdeM devrait orienter son développement ?* » Les participant-e-s n'avaient que 35 minutes pour répondre à toutes ces questions. Lorsque cette discussion était terminée, les différents groupes se réunissaient pour partager leurs réflexions devant des panélistes, des représentant-e-s du consensus, les réflexions se conformant ainsi aux désirs de l'administration. Ce colloque ne laissa le temps à personne, si ce n'est au rectorat, d'émettre une opinion et encore moins une analyse concrète.

Un second événement du même genre s'est déroulé quelques jours plus tard, un forum préparatoire au sommet réunissant des représentant-e-s des neuf universités de Montréal, et qui fut annoncé avec un titre fort trompeur : « La communauté montréalaise se mobilise pour soutenir ses universités¹² ». Il est bon de savoir que cette communauté montréalaise était celle du monde des affaires et non du communautaire. Seulement deux panélistes sur douze travaillaient dans des universités, et ce, comme cadres. L'objectif était de débattre du rôle des universités au cœur de l'économie du savoir, c'est-à-dire : trouver des solutions afin d'entamer la privatisation massive du milieu universitaire (l'un des derniers bastions de résistance face à cette tendance du néo-libéralisme). L'odieux, ce n'est pas que ces *big shots* se réunissaient pour mettre au point une stratégie commune, c'est plutôt qu'ils et elles prétendent représenter le désir des communautés universitaires.

Conclusion

Les consultations dites publiques organisées par le pouvoir auront beau se prétendre démocratiques, mais, tant que la voix du peuple n'y sera pas entendue, c'est un mensonge ! Au mieux, celle-ci ne fait que se heurter aux murs de l'indifférence ; au pire, à celle de la répression. L'élite, qu'elle soit monarchique, politique ou économique, n'a que faire du peuple. Dans ces Sommets la démocratie est en décomposition, dévorée par cette charogne qu'est le pseudo consensus, celui-ci n'étant que le vieux spectre de l'ordre établi qui s'accroche aux idées pré-faites et à ces clichés que le gouvernement nous crachera à la figure dans les médias. Dans ces conditions le consensus n'est que la négation du dialogue ; tout y est préparé d'avance, et, comme dans une mauvaise pièce, les rôles ont été assignés d'avance, les acteurs et actrices ne pouvant fuir cette pathétique représentation où se joue l'avenir de la société, et la conclusion est annoncée dès le début pour s'assurer que les spectateurs et spectatrices ne se perdent pas parmi l'ensemble des possibilités et ne se mettent pas à réfléchir. Un débat devrait être un lieu de polémique, c'est-à-dire qui permet la confrontation de plusieurs opinions sur un pied d'égalité afin de susciter une réflexion. Au lieu de cela, on l'uniformise et le vide de sa charge revendicatrice afin de produire l'illusion d'un consentement. Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'une des parties, le gouvernement, nous invite à jouer à son propre jeu, sur son terrain, et qu'il a toutes les cartes en main? Rejeter les sommets, ce n'est pas fuir le débat, au contraire, c'est vouloir ramener l'idée d'un dissensus qui permettrait d'établir de nouvelles normes sociales et créer un sens autre que celui véhiculé par le pouvoir.



Notes:

- 1- www.umontreal.ca/colloqueudem/
- 2- <http://bit.ly/WUocmm>
- 3- Philippe Teisceira-Lessard, « *Pierre Duchesne écarte la gratuité* », La Presse, 27 janvier 2013.
- 4- Serge Truffaut, « *425 acteurs, plus de cent projets* », Le Devoir, 29 octobre 1996.
- 5- Katia Gagnon, « *Les étudiants déclarent la guerre au gouvernement ; Québec refuse de leur garantir le gel des droits de scolarité* », La Presse, 1 novembre 1996.
- 6- Mario Cloutier, « *Sommet du Québec et de la jeunesse Organismes communautaires et maisons de jeunes se sentent toujours exclus* », Le Devoir, 13 juillet 1999.
- 7- Tommy Chouinard, « *Québec envisage une hausse plus élevée des droits de scolarité* », La Presse, 11 février 2010.
- 8- John Morgan, « *Lib Dem division on fees abolition* », Times Higher Education, 20 mai 2010.
- 9- Graeme Paton, « *Tuition fees review 'lacks independence* », The Telegraph, 9 novembre 2009.
- 10- <http://bit.ly/W4Vb67>
- 11- Jacques Ellul. *Histoire de la propagande*, p.45-46, Paris: PUF, 1976.
- 12- <http://bit.ly/Xfs9Cc>

L'îlot Voyageur : petite histoire d'une ruine inachevée

C'est en mars 2005 que Roch Denis, alors recteur de l'UQÀM, annonce qu'il a ressenti le besoin d'agrandir son campus. À force de demander aux gens de « prendre position », on attire trop d'étudiants, on est obligé d'engager trop de profs, et puis on ne sait plus où loger tout ce beau monde. Ce sont là les risques de la croissance à tout prix.

Heureusement, le privé vole au secours du recteur pour combler les besoins grandissants de son université. Le quadrilatère situé face à la Grande bibliothèque, qui intéresse Denis, est alors la propriété de Canada Steamship Lines, une compagnie ayant déjà appartenu à l'ancien premier ministre Paul Martin. Busac, une petite entreprise omniprésente dans les grands projets immobiliers québécois, détient une option d'achat sur ce quadrilatère. Elle refuse de la céder mais accepte, si l'université la finance et paie les intérêts sur son emprunt, d'acheter le terrain pour ensuite le lui revendre avec profit. L'UQÀM s'engage de son côté à lui verser des honoraires élevés, une confortable rente emphytéotique¹ ainsi qu'un bon pourcentage du coût total du projet.



La construction débute en avril 2006. Bien vite, d'importants dépassements de coûts pour un autre projet immobilier de l'UQÀM (le Complexe des sciences) sont toutefois révélés, à la suite de quoi le vérificateur général du Québec dévoile un bilan financier catastrophique – dû à des manipulations financières, à des factures gonflées et à une surévaluation du projet de l'îlot Voyageur. Devant un déficit accumulé de plus de 300 millions de dollars, les dirigeants, maintenant sous la tutelle de l'État, sont forcés de reculer et Roch Denis, de démissionner.

Mais Busac avait prévu le coup et leur avait fait signer un contrat « béton » leur liant littéralement les mains et dont elle bénéficie encore : en plus de s'octroyer des bénéfices faramineux, l'entreprise s'était arrangée pour que tous les risques du projet incombent à l'UQÀM et pour que ses profits augmentent proportionnellement au coût total. Les frais d'entretien, par exemple, s'élèvent à plusieurs millions par session et sont entièrement assumés par l'université.

Même Lucien Bouchard, appelé en renfort pour négocier avec Busac, ne parvient pas à sortir l'UQÀM de ce pétrin – ce qui n'empêchera pas son bureau d'avocats de facturer 2,7 millions \$ pour ses bons services pour les seules années 2006 à 2009.

En 2007, l'université met donc en œuvre un plan de redressement pour combler son déficit accumulé : elle revend quelques bâtiments lui appartenant et se met en tête de refiler le reste de la facture aux étudiant-e-s, avec plus ou moins de succès.

En 2010, le gouvernement, après avoir allongé des millions en fonds publics (notamment en achetant les obligations émises par l'UQÀM pour se dépêtrer de la situation), rachète finalement le bâtiment.

Sans surprise, la Commission Charbonneau s'intéresse maintenant à ce projet, pour lequel les contribuables devront encore déboursier 80 millions d'ici 2044 en intérêts sur la dette contractée par les décideurs.

Les primes accordées aux responsables identifiés de ce fiasco : Nicolas Bueno, ex-directeur des investissements immobiliers, accusé d'avoir « posé des gestes qui constituent des fautes graves » : 200 000 \$²; Roch Denis, ex-recteur : 173 000 \$; Mauro Malservici, ex-vice-recteur responsable des affaires financières : 153 000 \$. Tous trois ont été sévèrement blâmés par le vérificateur général pour avoir transmis des informations incomplètes au C.A. de l'établissement.

Roch Denis, comme bien des recteurs, a donc livré l'université à des financiers sans scrupules (excusez le pléonasme). Et l'îlot Voyageur, qu'on peut toujours admirer à Berri-UQÀM, est

le symbole parfait du projet du monde des affaires pour les universités : une grande ruine sans âme, inutile pour la population, qui enrichit les faiseurs d'argent et que l'État renfloue avec le nôtre.

Une lueur d'espoir, toutefois : le projet UTILE³ (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant) vise à transformer le projet initial de résidences étudiantes, souvent relativement coûteuses, en coopérative d'habitation étudiante. Face aux abus des décideurs, la meilleure réponse reste bien la reprise de pouvoir, l'autogestion.

1- C'est le loyer versé dans le cadre d'un bail concédant une location « permanente » (d'une très longue durée – habituellement 99 ans).

2- Il aurait allégué « avoir été congédié par l'employeur, le 30 août 2007, sans cause juste et suffisante ».

3- Voir la vidéo : <http://bit.ly/YKMpe1>

La minière Osisko colonise les universités pour coloniser le Nord

En novembre dernier, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) dévoilait les résultats de son sondage « Collaborations universités-entreprises : le regard des centres et chaires de recherche ». On y apprenait que, des 131 chaires de recherche universitaire sondées par Léger Marketing, les deux tiers reçoivent du financement en provenance du secteur privé et que la majorité (79 %) a collaboré avec des entreprises privées au cours des trois dernières années.

Cette enquête était rendue publique dans le cadre de la 3^e édition des pompeux *Rendez-vous du Savoir* organisés, entre autres, par la Chambre de commerce et la CREPUQ. Cette année, les discussions tournaient principalement autour « des savoirs » nécessaires pour tirer un maximum de profits du « Plan Nord », en témoigne le panel vedette : « Les collaborations entreprises - universités et leurs influences sur le développement du Nord québécois » auquel participaient, entre autres, le directeur financier de la compagnie minière Osisko, M. Bryan Coates et le professeur Michel Jébrak, titulaire de la Chaire de recherche en entrepreneuriat minier UQAT-UQAM.

L'UQAM semble sensible au show de relations publiques de la Chambre de commerce puisque le mois suivant (19 décembre 2012), l'Université annonçait la création d'une nouvelle chaire de recherche sous la direction du professeur Jébrak : la Chaire de recherche-innovation Osisko en géologie de l'exploration minière. Celle-ci sera entièrement financée par la compagnie minière Osisko, celle-là même qui a exproprié de force des centaines d'habitants de Malartic (Abitibi), pour exploiter une mine d'or à ciel ouvert en plein cœur de la ville, qui a reçu du Ministère du Développement durable 64 avis d'infraction depuis 2009 et qui, cet automne, mettait à pied 150 travailleurs à Malartic. Qu'à cela ne tienne, la compagnie semble moins radine lorsqu'il est question de financer ses cerveaux : elle promet 500 000 \$ pour la nouvelle chaire de l'UQAM même si elle investit déjà 4,1 millions de dollars pour financer la recherche à McGill et 575 000 \$ à l'Université Laval.

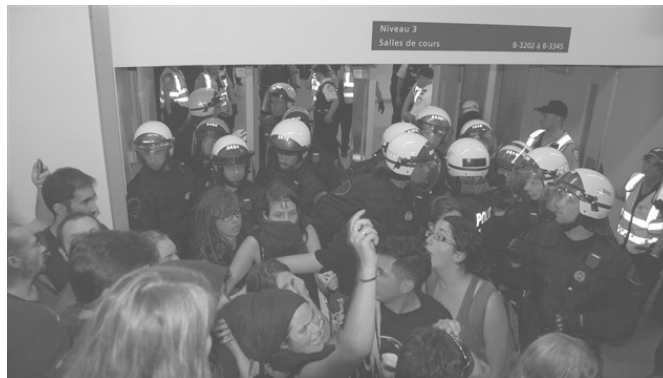
Sécurité et campus : une dérive qui se normalise

« C'était une obligation légale ! [...] En démocratie, quand une situation est hors de contrôle, on appelle les forces policière en renfort.¹ » (Guy Breton, lors de la déclaration annuelle du recteur de 2012, à propos de l'utilisation de l'antiémeute sur le campus de l'Université de Montréal les 27 et 28 août.)

Que voilà une étrange affirmation. D'autant plus que le Syndicat des professeurs et professeures révélait que la décision d'envoyer la police avait été prise une semaine avant les incidents. « C'est ce que j'appelle de la *prévention*² », dira Breton pour se défendre. Voilà donc les étudiant-e-s coupables avant même d'avoir pu poser un quelconque geste. Est-ce donc cela la démocratie ?

Ces deux journées furent traumatisantes pour plusieurs étudiant-e-s, y compris pour le personnel. En voyant l'antiémeute former un cordon pour empêcher les étudiant-e-s grévistes de franchir les portes du 3200 Jean-Brillant, une professeure, sous le choc, déclara alors à ses étudiant-e-s : « *Ils vous interdisent de penser. Voilà ce qu'ils vous disent !* » Cas fort intéressant : ceux et celles qui critiquent un système oppressif sont prié-e-s de se taire et de se faire laver le cerveau à coups de matraque. Et encore, bien d'autres délits furent accomplis par la police pendant ces deux jours : des étudiant-e-s séquestré-e-s dans des salles de classe ; d'autres brutalisé-e-s par des gardes de sécurité ; des arrestations sans motif légal ; séance de profilage... Mais sans doute le moment le plus étonnant fut lorsque l'antiémeute pénétra au sein de l'université, le 28 août, coïncant par la même occasion plusieurs individus dans une cage d'escalier³.

Ce n'était pas la première fois que Guy Breton expérimentait avec la démocratie. À plus d'une occasion, durant la grève étudiante, il s'était permis de gaspiller le budget de l'université dans la répression, espérant peut-être arrêter



les votes de grève grâce à la peur qu'il infligeait aux étudiant-e-s. Il avait commencé par augmenter le personnel de sécurité, allant jusqu'à embaucher les gardes privés de la firme BEST⁴, une filiale de Garda. Ils et elles n'avaient pas hésité à

intimider des professeur-e-s et des étudiant-e-s, poussant le vice jusqu'à menacer une étudiante de l'agresser sexuellement. Et malgré la fin définitive de la grève, Breton continue son petit manège : installation de nouvelles caméras de sécurité, embauche de gardes de sécurité supplémentaires et instauration d'une liste noire répertoriant les noms et les visages de tous les étudiant-e-s ayant participé à des manifestations ou à des levées de cours.

Il serait faux de croire que cette dérive autoritaire n'a été pratiquée qu'à l'Université de Montréal, elle a été appliquée sur de nombreux campus et à de multiples reprises à travers l'histoire : en 1999, 66 étudiant-e-s de l'UQAM sont arrêté-e-s devant leurs campus pour avoir manifesté contre une entente entre leur université et Coca-Cola ; en septembre 2002, l'antiémeute chargeait et tirait du gaz lacrymogène à l'intérieur de l'Université Concordia suite à une manifestation contre une conférence du politicien israélien Benjamin Netanyahu, actuel Premier ministre d'Israël, et tout cela pour arrêter cinq manifestant-e-s ; finalement, lors de la grève étudiante de 2005 l'antiémeute pénétrait dans l'UQAM afin d'arrêter 48 étudiant-e-s qui participaient à une occupation. Et il ne faut pas oublier la grève de 2007 où plusieurs directions de campus n'avaient pas hésité à user de la brutalité policière contre leurs étudiant-e-s, et ce, malgré

que ce genre de procédures avait été fortement critiqué par plusieurs syndicats et autres acteurs et actrices de la société civile au cours de la précédente grève. Ainsi, le 13 novembre c'étaient les étudiant-e-s du CÉGEP du Vieux Montréal qui subissaient une attaque en règle, l'antiémeute usa de tout son arsenal : bouclier, gaz, poivre de Cayenne, matraque. Le résultat de la chasse ? 102 étudiant-e-s arrêté-e-s. Quelques jours avant c'était à l'UQAM que la répression frappait ; Maître Corbo, à l'époque simple professeur, commandait l'antiémeute du haut de son bureau⁵, sous prétexte que des étudiant-e-s l'avaient empêché d'entrer au sein de l'établissement. Mais cette histoire ne finit pas là. Corbo parvint à devenir recteur de l'UQAM, et sous sa direction la sécurité prit de l'ampleur. Au cours des cinq dernières années, près de 300 000\$ furent investis dans l'achat de nouvelles caméras de sécurité, et une somme équivalente sera encore gaspillée d'ici deux ans pour, évidemment, de nouvelles caméras⁶.

Et comme cadeau de départ M. Corbo a décidé d'offrir plus de répression à ses étudiant-e-s. Il y a d'abord eu l'installation d'un mur pour entourer certaines associations, sous couvert de vouloir remettre les lieux en état, c'est-à-dire installer de nouvelles caméras de surveillance. Et devinez qui, selon le rectorat, devrait payer la facture ? Les associations locales de l'université.

Outre ces petites représailles, une plus grande machination est en train de se mettre en place. Une série de réformes, dont le projet porte le nom de *Politique de prévention, de sécurité et de mesures d'urgence*⁷, ou Politique 25 (les prochaines informations sont tirées de ce document), pourraient sous peu être votées, transformant du fait même l'UQAM en un petit laboratoire d'autoritarisme. Ces réformes entraîneront la formation de nombreux comités, des modifications touchant à la sécurité de l'établissement et l'instauration de nouvelles mesures disciplinaires à l'encontre des individus trouvés coupables. Certaines modifications peuvent sembler minimes au premier regard, comme celle concernant les activités, puisque celles-ci devront se dérouler dans des conditions « normales » (et non plus « paisibles et libres »). Mais, déjà, qu'est-ce que des conditions normales ? À aucun

moment ce terme n'est précisé. Ceci est d'autant plus important que si lesdites conditions normales ne sont pas présentes, le *Service de prévention et sécurité* (SPS), principalement constitué de gardes de sécurité provenant de chez Garda, pourra intervenir pour rectifier la situation. « Paisible » et « libre » renvoient à une idée concrète, au contraire de « normal » qui, lui, est un terme vide de sens que les gardes de sécurité pourront interpréter librement. Autre petite modification, les gardes pourront intervenir auprès d'une personne si celle-ci présente un « comportement dysfonctionnel » (au lieu de « menaçant et déviant »). « Dysfonctionnel » n'est pas un synonyme de « dangereux », ni que l'envoi de garde de sécurité soit approprié dans ce cas précis. Ce merveilleux document renforce l'utilisation de gardes privés dans toutes les situations possibles. Vous avez des questions à propos de la santé au travail ? Eh bien, consultez le SPS ! Après tout, être en santé, c'est être en sécurité. Doit-on mentionner que ce document a été écrit par une firme-conseil, Aon Parizeau ? Ceci explique sans doute l'importance que prend le privé désormais sur de nombreux sujets, car le SPS s'occupera même de certaines questions d'ordre administratif.

Sans surprise, ces mesures ne visent pas la direction. Et pourtant, qui sont les plus grands bandits ? Les étudiant-e-s et les professeurs et professeures ou plutôt l'administration qui dilapide les fonds universitaires au travers de projets douteux tels que l'îlot Voyageur ? Pire encore, ce projet permettra aussi la création d'un *comité de coordination des mesures d'urgence*, composé uniquement des cadres de la direction. Ce comité pourra faire de nombreuses recommandations, celles-ci devront être approuvées par le recteur ou la rectrice, et ce, sans en informer la communauté étudiante et professorale de l'université. Autant laisser le loup entrer dans la bergerie ! Hélas, ce n'est pas fini.

Le SPS pourra enquêter sur n'importe quel membre de la communauté universitaire, principalement les étudiant-e-s, qui aurait posé un acte contraire aux principes et à la politique de l'université, même sans preuve concrète, car de simples rumeurs suffiraient. Une fois le

dossier établi, celui-ci sera envoyé au *Comité de discipline comportementale*, qui n'est rien d'autre qu'un tribunal universitaire extrajudiciaire et dont les juges seront des membres de la direction ou du moins nommé-e-s par ceux-ci et celles-ci. Cette instance n'a aucun compte à rendre et pourra opérer dans la plus grande obscurité. L'accusé-e n'aura pas le droit d'organiser sa défense, que cela soit par l'appel de témoins ou d'un-e avocat-e, tandis que le comité pourra à tout moment utiliser le témoignage d'un-e expert-e qu'il aura désigné-e. Si l'accusé-e ne peut se présenter pour une raison quelconque, il ou elle sera automatiquement considéré-e comme coupable des charges portées à son égard. Ce tribunal pourra suspendre, voire renvoyer l'individu, exiger de lui ou d'elle le paiement pour des dommages causés, etc. Encore une fois, tout cela sans preuve. La seule défense que possède l'individu sera de faire appel à la décision, ce qui aurait pour effet que sa cause serait alors entendue par un second *comité de discipline comportementale*.

Et, évidemment, toutes ces mesures pourront être votées sans l'accord du reste de la communauté universitaire, il n'y a que les membres de la direction et de l'administration qui auront le droit de vote, soit les mêmes personnes qui ont plus ou moins écrit les nouveaux règlements.

L'administration de McGill n'est pas en reste, elle aussi veut son petit labo de répression. Tout commença le 10 novembre 2011 lorsque des étudiant-e-s avaient occupé le bureau de l'administration de l'université pour s'opposer à la hausse des frais de scolarité. À l'extérieur, une petite foule s'était organisée en signe de solidarité. Pour régler cette situation, l'administration décida d'appeler l'antiémeute. Il y a comme un air de déjà-vu, n'est-ce pas ? La police se chargeait de disperser la foule à l'extérieur, tandis que des gardes de sécurité attaquaient les étudiant-e-s qui participaient au *sit-in* non violent à l'intérieur⁸. Le 7 février 22 étudiant-e-s participaient à une seconde occupation, l'objectif était de s'opposer à un litige concernant les subventions de deux organismes étudiants, la radio CKUT et le Quebec Public Interest Research Group (QPIRG). Après cinq jours, l'administration



parvint à négocier avec les étudiant-e-s et ils et elles sortirent, escorté-e-s par la police. Cependant, ces événements ont eu pour effet d'amener la direction à adopter un Protocole provisoire relatif aux manifestations, protestations et occupations sur les campus de l'Université McGill, qui est toujours en cours après un an, pour encadrer les manifestations. La raison étant que les occupations et les manifestations ne sont pas des moyens légitimes, selon elle, pour affirmer des divergences. Si ce protocole ne les interdit pas, il les rend illégales du moment qu'elles perturbent les activités de l'université, qu'elles empêchent la circulation en bloquant les entrées, ou encore si les manifestant-e-s refusent d'obéir aux ordres des agents de la sécurité⁹. Il suffit qu'une seule règle soit brisée durant une manifestation pour que les étudiant-e-s risquent de passer devant un tribunal disciplinaire. Depuis, les gardes de sécurité interpellent régulièrement quiconque ose manifester, même si le règlement est respecté. Mais l'administration de McGill souhaite aller plus loin que ce simple protocole « provisoire », un nouveau règlement, bien plus répressif, pourrait sous peu être approuvé sans le

consentement du corps étudiant et professoral. Ce nouveau règlement visera toutes les manifestations, qu'elles soient étudiantes ou syndicales, et elles seront considérées comme dangereuses au moment où celles-ci sont trop bruyantes ou durent trop longtemps, ou encore si les manifestant-e-s refusent de déclarer leur identité. Ça veut dire quoi, « durer trop longtemps » ou « trop bruyante » ? Sans critère spécifique, tout peut devenir illégal. Il est à noter que la moindre perturbation est désormais associée à des actes de violence. Il est bon de se souvenir qu'une manifestation a pour but de perturber et d'occuper l'espace public et privé, sinon à quoi servirait-elle ? Son objectif est de rendre visible ce qui ne l'est pas, de faire remonter à la surface les tensions qui existent dans une situation afin d'en informer les autres membres de la société, d'une part, et de faire pression sur l'élite qui oppresse le groupe, d'autre part.



La sécurité s'intensifie partout, et par la même occasion le militantisme est réprimé sévèrement. Toute cette répression a un coût : l'ajout de caméras de sécurité et l'embauche de nouveaux gardiens sont réalisés au détriment de l'éducation, à moins qu'éduquer, ce soit de traiter les humains comme de pauvres animaux de cirque qui doivent apprendre des tours pour épater la galerie, pour impressionner la foule sur quelques classements mondiaux. Ce n'est plus de la simple dérive, c'est la volonté manifeste de transformer nos campus en des états policiers miniatures. On y police le corps et l'esprit, tout doit rentrer dans un ordre, dans une loi précise, celle du marché, et les administrations s'assurent que le cerveau des étudiant-e-s corresponde aux besoins des

entreprises. C'est une mise à mal de la liberté de penser et de critiquer, de la faculté que possède l'individu de s'émanciper de la logique dominante et de devenir autonome. Est-ce donc cela, l'éducation que nous voulons?

Notes:

1 - <http://bit.ly/14lga2v>

2- Lisa-Marie Gervais, « *Rentrée étudiante - Le recteur de l'Université de Montréal avait réclamé plus de policiers* », Le Devoir, 19 octobre 2012.

3- www.universitv.tv/archives/1758

4- Tiffany Hamelin, « *Intimidation à l'UdeM* », Quartier Libre, 17 avril 2012.

5- Frédéric Pearson, « *UQÀM : des coûts et des coups !* », Union Libre, Vol. 4, no. 2, décembre 2007.

6- Jasmin Lavoie, « *Caméras de surveillance à l'UQAM: « inacceptable », selon les étudiants* », La Presse, 24 janvier 2013.

7- <http://bit.ly/XtsqOb>

8- Henry Gass, « *James Administration occupiers allege assault by security* », McGill Daily, 11 novembre 2011.

9- <http://bit.ly/ULLQmU>



Le jeu des parachutes dorés à Concordia

Récréation : associez ces ancien-ne-s cadres supérieur-e-s de l'Université Concordia avec la généreuse prime de départ qui leur correspond...*

Cadres de direction

- 1) Judith Woodsworth, rectrice démissionnaire
- 2) Claude Lajeunesse, recteur démissionnaire
- 3) Kathy Assayag, ex-vice-rectrice et présidente de la fondation de l'Université Concordia
- 4) Ted Nowak, vérificateur interne congédié
- 5) Saad Zubair, vérificateur interne congédié
- 6) Larry English, ex-directeur financier
- 7) Louise Dandurand, ex-vice-rectrice
- 8) Jean Brisebois, ex-directeur de la sécurité

Primes de départ

- a) 700 00
- b) 639 000 \$
- c) 747 045 \$ + 169 573 \$
- d) 232 588 \$
- e) 129 000 \$
- f) 605 000 \$
- g) 1 300 000\$
- h) 332 000 \$

* *L'actuel recteur de Concordia, Allan Sheppard, reçoit un salaire annuel de 357 000 \$, plus des primes mensuelles de logement et de location de véhicule totalisant 67 200 \$ par année¹. À ce traitement, le bon docteur aura-t-il la décence de rester en poste ou succombera-t-il à son tour au syndrome du départ payant ?*

Le saviez-vous ?

- * Il faut additionner les frais de scolarité annuels moyens² de 1 750 étudiantEs pour égaler les primes de départ de ces huit ancien-ne-s cadres supérieur-e-s de Concordia.
- * Après avoir été forcée à démissionner de son poste de rectrice par le Conseil d'administration, Judith Woodsworth a immédiatement été réembauchée à titre de professeure à la Faculté d'études françaises.
- * L'actuel ministre de la Santé du gouvernement PQ, Réjean Hébert, a lui aussi touché une juteuse indemnité de départ de 115 445 \$ en quittant son poste de doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke en septembre 2010.
- * Une récente étude de la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU) révèle que la masse salariale annuelle des cadres de direction des universités québécoises a augmenté de 154 % de 1998 à 2009, pour atteindre la mirobolante somme de 328 millions de dollars³, soit l'équivalent des frais de scolarité annuels moyens de 118 241 étudiant-e-s (ou à peu près la moitié des étudiant-e-s universitaires au Québec).

Le saviez-vous ?

- * Au conseil d'administration de l'Université Concordia, la « communauté élargie » est représentée par : le président de Park Avenue Inc., « chef de file dans l'industrie automobile au Canada » (président du CA) ; une vice-présidente d'Hydro-Québec (vice-présidente du CA) ; un vice-président de Société immobilière du Canada ; des associés des cabinets d'avocats Fasken Martineau DuMoulin et Fraser Milner Casgrain ; une associée du « cabinet de fiscalité » Gallant & Associés ; le président de la firme de gestion Jacma Management ; le président de la « société d'experts-conseils » G.D.N.P. Consulting Services Inc. (*Antonio P. Meti, ancien vice-président de la Banque nationale et grand adepte des CAs, dont celui de... Saputo Inc. aux côtés de Lucien Bouchard*) ; et un vice-président de la firme d'ingénierie SNC-Lavalin, bien connue pour sa probité exemplaire.
- * Les cinq directeurs et directrices d'université les mieux payés en 2010-2011⁴ :
 - Richard Levin*, doyen de la Faculté de médecine, McGill : 518 101 \$
 - **Heather Munroe-Blum**, rectrice, Université McGill : 369 250 \$
 - **Guy Breton, recteur**, Université de Montréal : 365 000 \$
 - Frederick Lowy, recteur intérimaire, Université Concordia : 350 000 \$
 - Peter Allan Todd, doyen de la Faculté de gestion, McGill : 340 000 \$

**Fait étrange, en 2011-2012, le salaire de Richard Levin a inexplicablement bondi à 668 101 \$⁵.*

Notes:

- 1- <http://bit.ly/11eQQDI>
- 2- <http://bit.ly/Og0tWt>, compte tenu de l'augmentation.
- 3- <http://bit.ly/Xn2bst>
- 4- <http://bit.ly/11rOGiL>
- 5- <http://bit.ly/14FxKoG>

L'université comme lieu d'émancipation intellectuelle ?

Depuis les années 2000, le mouvement étudiant a principalement pris à partie le gouvernement dans le but d'obtenir une plus grande accessibilité aux établissements d'éducation postsecondaire. Mais ce serait là une victoire illusoire : l'éducation s'arrimant de plus en plus à la demande de main-d'oeuvre, ce n'est que lorsque la demande de main-d'oeuvre qualifiée sera assez forte que le gouvernement fera les efforts nécessaires. Toutefois, en liant l'éducation à l'économie, on se livre aux impacts de la concentration des capitaux sur la production : on se retrouve à développer des techniques (et à valoriser des connaissances) qui ne sont utiles que si la production des principaux produits de consommation est hyper-centralisée et que les coûts de transport restent faibles. Pire, ce qui est « micro-géré », par exemple les tâches domestiques, reste exclu du savoir universitaire.

Il est également difficile de croire que nous libérerons l'éducation par une autre revendication, celle de l'autogestion universitaire, par la mise en place d'un régime plus égalitaire en son sein. Il faudra plutôt trouver des lieux de partage de connaissances postévolutionnaires et, pour ce faire, répondre à la question « qu'est-ce qu'il est important de savoir ? ». Tout d'abord, il faut regarder quels savoirs sont mis de l'avant par l'université, pour comprendre comment ces connaissances reproduisent les inégalités avant de passer à un peu de prospective.

Comment les savoirs se transmettent dans la société

Certes, le mouvement demande une « autogestion universitaire », mais de nombreuses questions doivent être traitées avant même

qu'on puisse parler d'une telle autogestion. Premièrement, de quelle autogestion parle-t-on ? Meister¹ distingue par exemple l'autogestion ouvrière, dans laquelle les travailleurs et travailleuses n'ont de comptes à rendre à personne, de l'autogestion sociale, qui s'applique plus aux institutions publiques (universités, hôpitaux, etc.) et a pour caractéristique d'être redevable à ses usagers, dans ce cas, les étudiants et étudiantes. Mais faudrait-il aller plus loin encore, puisque les conséquences des découvertes scientifiques nous affectent toutes et tous ? De nombreuses idées se transmettent dans la société, sans jamais passer par l'université, non seulement à cause de son origine religieuse, urbaine, sexiste et élitiste, mais aussi, au Canada, coloniale.

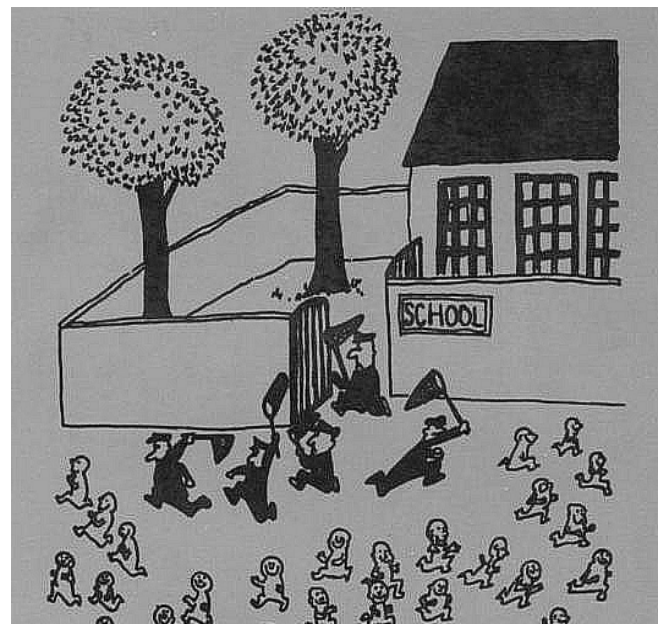
En effet, pour ne prendre que la Révolution espagnole, de nombreux commentateurs ont observé comment tous et toutes lisaient assidûment les journaux anarchistes². On a aussi pu voir le flot d'idées du printemps érable lorsque beaucoup de personnes se sont mises à réfléchir par elles-mêmes en même temps. Ou encore, ce qu'on appelle les « remèdes de grand-mère », qui symbolisent la transmission matrilineaire de certaines connaissances, qui se sont développées et transmises hors du corps scientifique de l'État, et qu'on accepte au compte-goutte dans les *women studies* et les *gender studies*. Il est vrai que les entreprises capitalistes ont compris que de telles connaissances existent, et ont répondu notamment en utilisant des anthropologues pour aller trouver les plantes utilisées pour se soigner par les différentes communautés autochtones, pour les breveter et en tirer un profit. Toutefois, de nombreux champs de connaissances sont toujours à l'extérieur d'institutions de connaissance dominantes.

Si l'on veut tenter de favoriser l'éducation, il faut vraiment partir de la base et tenter d'être réellement inclusif dans notre définition d'éducation. Pire, si l'on ne le fait pas, nos connaissances risquent de continuer de renforcer les inégalités systémiques.

Comment l'université renforce les idées inégalitaires et les inégalités

De cette perspective, il faut admettre qu'au minimum, une centralisation des institutions

d'éducation a pour effet d'exclure des formes de connaissances. De nombreuses disciplines scientifiques utilisées au Québec proviennent de différentes communautés culturelles, ayant des prémisses propres, différentes de celles de la communauté blanche occidentale. Par exemple, la foresterie autochtone possède des structures qui lui sont propres³, sans toutefois disposer de facultés d'universités ou même de groupe de recherche universitaire. Ainsi, les autochtones désirant avoir une compréhension de haut niveau de la foresterie doivent s'imprégner de la culture blanche : maîtrise de la langue française ou anglaise, mode de vie urbain et séparation de sa communauté, pour apprendre les techniques utilisées selon les prémisses de maximisation du profit. On comprend pourquoi les statistiques canadiennes montrent que ces communautés sont moins promptes à venir à l'université : non seulement on leur impose un curriculum excédentaire et mal adapté, mais aussi les connaissances leur sont moins facilement applicables puisque leurs critères d'efficacité sont symbiotiques plutôt qu'extractifs.



Sinon, prenons l'aspect impérialiste de la chose et rappelons que 70 % des investissements publics en recherche et développement viennent de l'industrie militaire⁴. Essentiellement, l'univers qui nous entoure est pavé d'expérimentations militaires « ratées », de l'Internet au four à micro-ondes⁵, développées à des fins meurtrières, mais auxquelles on a



trouvé des usages secondaires. Le deuxième consommateur de recherche est l'industrie, principalement la grande industrie. Puisque quelques très grandes entreprises⁶ possèdent un contrôle intégré sur la production, la transformation et la mise en marché, ce qui nous rend dépendants des réseaux scientifiques, les prémisses des recherches se basent toujours sur une logique productiviste. Ainsi, pour être bien financé dans des recherches en informatique ou en génie civil, il faut accepter les sujets proposés par l'industrie ou par les militaires. Est-ce la poule ou l'œuf qui fait qu'autant de professeurs sont à droite dans ces domaines ?

Finalement, l'éducation supérieure a toujours eu des limites d'accessibilité, faisant de l'université le privilège d'une élite urbaine lui permettant de se reproduire au fil des générations. Les individus de familles riches et valorisant l'éducation ont ainsi plus de chances de s'éduquer, et donc plus de chances de se maintenir dans des emplois plus rémunérés. Notons encore que, la distribution de l'argent dans la société étant inégale, les immigrant-e-s, les autochtones, les personnes en situation de handicap et les mères monoparentales, par exemple, sont plus souvent exclu-e-s⁷.

Souvent, il semble que ce soit les emplois sur-rémunérés qu'il faille critiquer et, ainsi, la division qui existe dans l'université permet la recréation de ces inégalités au-dehors. Par exemple, la séparation entre infirmière et médecin, ou la séparation entre ingénieurs et opérateurs de machines. Dans le premier cas, on voit que c'est une forme d'évolution d'une division du travail complètement désuète et,

dans le deuxième, on connaît la critique que plusieurs ouvriers font face à des manières de faire imposées et inadéquates. Si l'on veut reprendre en main nos écoles, on se doit de repenser la forme de ces tâches dans une société égalitaire.

Toutefois, il faut conclure que l'autogestion d'un

privilège, c'est ce qui se produit au sein des élites. Les règles ont eu beau changer 100 fois, les crises économiques ont eu beau survenir les unes après les autres, les tyrans de la finance continuent de s'afficher comme philanthropes et de s'enrichir année après année, tant au Canada⁸ qu'ailleurs.⁹ Les formes d'inégalités reproduites par le système d'éducation ont été décrites depuis des lustres et, malgré les élans révolutionnaires du mouvement étudiant et la grande collégialité du système d'éducation, rien ne semble en voie de changer. Il semble que l'éducation telle qu'on la connaît donne raison à Kropotkine : le pouvoir est maudit, et il corrompt tout.

Comment alors repenser un système d'éducation ?

Deux perspectives existent présentement. D'un côté, de nombreux anticapitalistes tentent de mettre en place des espaces de débats qui sont propices à la création d'un espace de libération non-universitaire, qui fait à la fois de l'éducation populaire, distribue du matériel éducatif et organise des rassemblements propres à la diffusion de l'idéologie. Chez les étudiantes et étudiants, on défend une accessibilité maximale. De nombreuses personnes entre les deux mondes font les ponts, facilitent l'entrée d'anticapitalistes dans les études universitaires, comme les maisons d'éditions sympathiques à l'anticapitalisme facilitent la publication des anticapitalistes universitaires. De toute évidence, les critiques devront se faire à la fois de l'intérieur et de l'extérieur du système universitaire si l'on veut transformer les appareils éducatifs pour servir également toute la population. Alors que l'accès à l'université

est encore relativement facile, il est plus que nécessaire d'aller défoncer quelques portes au sommet sur l'enseignement supérieur pour faciliter le transfert des radicaux libres.

Notes:

- 1- Un français révolutionnaire sympathique qui a étudié la Yougoslavie après la révolution de 63.
- 2- Entre autres, les textes présentés par Samuel Dolgoff dans *The Anarchist Collectives*.
- 3- Par exemple : <http://nafaforestry.org/about.html>
- 4- Latour, *Op. cit.*, p. 413.
- 5- Voir la page wikipedia du micro-onde, entre autres.
- 6- <http://bit.ly/Xttfqh>
- 7- Et le gouvernement est au courant : <http://bit.ly/W4WWQV>
- 8- <http://bit.ly/WzvnRo>
- 9- <http://bit.ly/V4xzzo>



CLAC

**CONVERGENCE
DES LUTTES
ANTICAPITALISTES
MONTRÉAL**

info@clac-montreal.net ★ <http://clac-montreal.net/crosseurs>